

# Le spleen des artistes sans maison de disques

Certains sont déjà célèbres et d'autres pas. Ils ont tous été remerciés par leur maison de disques

« J'ai été viré... Si vous avez des concerts, cela m'intéresse... Je cherche une maison de disques, je suis gentil, propre et bien élevé. J'ai écrit Manureva. » Chaque pancarte écrite à la main défile, accompagnant les paroles de la chanson *Les Beaux Yeux de Laure*. Alain Chamfort décline avec humour et élégance dans son vidéo-clip ses messages personnels. L'interprète du *Grand Retour* a réussi à s'inviter ce samedi à la 20<sup>e</sup> édition des Victoires de la musique. Son clip (reprise d'une idée de Bob Dylan) a obtenu une nomination. Il y évoque ses mésaventures avec sa maison de disques, Delabel, qui l'a remercié brutalement en avril 2004. L'album, *Le Plaisir*, sorti en novembre, n'avait pas atteint, en quelques semaines, la barre des 100 000 exemplaires, l'objectif exigé par les « majors », sommés par leurs actionnaires de pratiquer rapidement des coupes claires pour faire face à une crise sévère. Jean-François Ceccillon, président d'EMI France et chairman d'EMI Europe Continental, refuse de donner des chiffres précis, mais précise pour

La Croix: « La direction d'EMI France en place début 2004 a été amenée à prendre un certain nombre de décisions économiques difficiles auprès d'artistes pour lesquels j'ai le plus grand respect. Je suis là pour donner un nouvel élan à EMI France, et nos 21 nominations aux Victoires de la musique sont une preuve de l'excellente dynamique dans laquelle nous sommes aujourd'hui. »

Alain Chamfort comme d'autres a mal vécu cette rupture, sans vouloir « être considéré comme une victime ». « J'ai saisi les prud'hommes, les indemnités versées par EMI étant loin de couvrir le préjudice », poursuit l'auteur compositeur siégeant au conseil d'administration de la Sacem. Le jugement devrait être rendu en mai 2005. « Ce que j'ai vécu n'est pas rare dans ce milieu, poursuit-il. Quand j'ai rejoint, à leur initiative, un des labels d'EMI, je savais que le temps des contrats mirobolants des années



Alain Chamfort aux dernières Victoires de la musique. Cette année, son vidéo-clip, qui évoque avec humour et élégance ses déboires avec sa maison de disques, Delabel, y a obtenu une nomination.

**« Dans ce métier marqué par l'individualisme, il est difficile de se regrouper pour défendre collectivement nos intérêts. »**

1970 était révolu. Tout le monde se sent fragilisé. Dans ce métier marqué par l'individualisme, il est difficile de se regrouper pour défendre collectivement nos intérêts, comme on pu le faire les professionnels du cinéma », constate Alain Chamfort. « Aujourd'hui, c'est le court terme qui prime. Or, on n'impose pas un artiste en un disque ou une seule série d'émissions de télé. » Peu d'artistes se sont manifestés auprès de lui. Il cite volontiers Yves Duteil, lui aussi privé de maison de disques, et Jane

Birkin. « Je ne porte pas de jugement, mais chacun joue sa partition pensant s'en tirer tout seul. » Son public, lui, a trouvé des moyens nouveaux pour manifester son soutien. Les habitués d'un forum de discussion ont créé un nouveau site ([www.alain-chamfort.net](http://www.alain-chamfort.net)) assez complet. Alain Chamfort se concentre actuellement sur l'écriture de nouvelles chansons, et poursuit ses concerts. « J'ai confiance dans ma capacité d'imagination pour trouver une solution pour mon avenir. » D'autres initiatives devraient suivre. « Pour prouver que l'on peut échapper à la seule logique du court terme. »

La démarche artistique contre le business est aussi le point de vue adopté par Michel Jonasz, un des vétérans de la nouvelle chanson française, touché en 2004 par la non-reconduction de son contrat. Dans un entretien à *Paris Match*, il explique qu'il a choisi, après une bonne négociation avec sa maison de disques, de sortir (le 15 mars)

son 14<sup>e</sup> album tout seul. « Nous ne sommes pas seulement des marchandises », lance-t-il, plaidant pour une liberté retrouvée. Dans un autre style, le chanteur Sinclair, lui aussi remercié, a créé son propre label, Ministrong, et parle sur Internet.

À l'autre bout de la chaîne, le chanteur Mael, 30 ans, a également vécu le traumatisme d'une rupture de contrat récente. « Mon premier

## Les Victoires de la musique 2005

■ Au fil d'une histoire mouvementée fêtent leurs vingt ans. En plus des 15 (15 catégories), l'édition 2005 compte attribuées aux lauréats des éditions M (Mathieu Chedid) et Calogero arrivés côtés des indémodables comme France Gall, Bernard Lavilliers, Cali, Cornélie, Jeanne Moreau, Daniel Darc devaient surprendre. Ce samedi sur France 2 de 20 h 55 à 0 h 05 (05) Puis à 0 h 25 un documentaire sur les Victoires de la musique sur France 3, à 0 h 20, un documentaire sur